

75 B622

SOCIETE DE GALVANOPLASTIE INDUSTRIELLE
Société anonyme au capital de 1 650 330 euros
Siège social : 51, rue Pierre Curie, ZI la Gâtine, 78370 Plaisir
785 453 150 RCS VERSAILLES



8205
P6-28/6/07

WCF

EXTRAIT DES RESOLUTIONS PROPOSEES ET ADOPTES
PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2004

SEPTIEME RESOLUTION

Conformément à l'article 30 des statuts, l'Assemblée Générale désigne Commissaire aux Comptes suppléant pour 6 années, c'est-à-dire jusqu'à l'Assemblée qui examinera les comptes de l'exercice 2009, Madame Catherine BERGES, 35, Rue de Bellefond/75009 Paris, en remplacement de Monsieur Jean MARIE, dont le mandat vient à expiration ce jour au terme de la sixième résolution de l'Assemblée Générale du 23 Juin 1998.

Cette résolution mise aux voix après épreuve contre épreuve est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne pouvoir à Madame CLEMENT-ROUSSET BERT pour effectuer tous dépôts et formalités où besoin sera.

Cette résolution mise aux voix après épreuve contre épreuve est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

Le Président

Clement Rousset Bert